



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22/11/2022

N°350

Lancement du Conseil National de la Refondation « Numérique »

M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications a lancé, ce mardi 22 novembre, le Conseil National de la Refondation « Numérique », en présence de François Bayrou, secrétaire général du Conseil National de la Refondation et Haut-Commissaire au Plan.

Le lancement du CNR Numérique a permis d'ouvrir la démarche, d'entendre les aspirations des participants et de partager la méthode de travail retenue.

Le CNR Numérique est centré sur la manière dont le numérique transforme le quotidien. Si la transition numérique est une opportunité dans bien des domaines, elle est encore source de complexité, d'insécurité et représente un facteur d'exclusion pour des personnes éloignées des usages de bases.

Dans un contexte de numérisation croissante du quotidien, l'accompagnement de la transition numérique est devenu un enjeu démocratique.

L'enjeu du Conseil National de la Refondation est de passer d'une logique du « dire » à une logique du « faire », d'identifier des actions et des solutions avec les participants du Conseil National de la Refondation au niveau national mais aussi les Français qui participent en ligne et qui participeront à des concertations locales, dans les territoires, sur la base du volontariat, que Jean-Noël Barrot mènera dans les prochaines semaines.

Les trois thématiques du Conseil national de la Refondation « Numérique » ont été abordées avec les 120 participants présents à ce premier échange :

- les défis en termes d'inclusion numérique ;
- la transition numérique dans le quotidien au travail ;
- les enjeux d'apaisement de l'espace numérique et de lutte contre les violences en ligne.

Le Conseil national de la refondation réunit des représentants des forces politiques, des partenaires sociaux, des élus locaux, des représentants du monde économique et associatif. Ce Conseil permet de travailler à une nouvelle méthode qui vise à faire avancer le pays dans un esprit de dialogue et de responsabilités partagées. Il est novateur du fait de l'ambition de

mettre toutes les parties prenantes autour de la table, de traiter de sujets concrets et quotidiens dans le cadre de débats nationaux et locaux, avec pour objectif d'apporter des solutions au plus près du terrain. Des contributions directes des Français seront également collectées pour enrichir et participer à la construction de ces solutions.

L'objectif est d'aboutir à une liste de propositions concrètes sur les trois enjeux identifiés.

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications déclare : « Le CNR Numérique est une méthode qui permettra l'association directe de la société civile organisée et des Français. Son objectif est clair: construire ensemble des solutions concrètes pour protéger, accompagner et intégrer tous les Français dans la transition numérique en cours. La France a de nombreux atouts à faire valoir dans le secteur du numérique, notre société doit aussi veiller à ne laisser aucun Français sur le bord du chemin de cette transition.»

Contacts presse

Cabinet de Jean-Noël BARROT : 01 53 18 43 42 – presse@numerique.gouv.fr